

CAS A

Je vais obtenir mon CESS (Certificat d'enseignement Secondaire Supérieur) en Belgique en juin ou septembre 2019.

Les inscriptions en 1^{ère} année se feront
en ligne à partir de fin juin 2019
(PAS D'ENVOI POSTAL).

* * * * *

Voici les documents **nécessaires** pour l'inscription à l'épreuve d'admission.

- une photocopie (recto/verso) de **la carte d'identité** valide.
- une **photo d'identité** récente.
- pour les **étudiants étrangers** dont les **parents habitent en Belgique** :
une composition de famille récente (moins d'1 mois) **ORIGINALE**
(dans certaines communes ce document est délivré gratuitement si spécifié qu'il est destiné à une école).
- la formule **provisoire ORIGINALE du CESS** ou le bulletin de juin 2019 (si 2^{ème} session)
il est donc possible de s'inscrire à l'épreuve d'admission, dès la fin juin même si vous avez une 2^{ème} session.
- les **frais de dossier s'élèvent à 60 €** (non remboursables) et sont à payer en liquide ou par bancontact. Pas de carte de crédit, ni de chèque, ni de virement bancaire.

ATTENTION

Lors du rendez-vous pour finaliser l'inscription vous devez apporter les ORIGINAUX de TOUS les documents demandés, sinon l'inscription sera refusée (original ≠ scan couleur, photocopie couleur).